

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.1/PV.872
16 octobre 1957

FRANCAIS

Douzième session

PREMIERE COMMISSION

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA HUIT CENT SOIXANTE-DOUZIEME SEANCE

tenue au Siège, à New-York,
le mercredi 16 octobre 1957, à 10 h. 30.

Président :

M. ABDOH

(Iran)

Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive [point 24 de l'ordre du jour] (suite)

Discussion générale

Discours de :

M. Walker

(Australie)

M. Rocha

(Colombie)

M. David

(Tchécoslovaquie)

Note : Le compte rendu analytique, qui est le compte rendu officiel de cette séance, sera publié en texte mimeographié sous la cote A/C.1/SR.872. Les délégations pourront y apporter des corrections. Il en sera tenu compte dans la rédaction définitive, qui paraîtra en volume imprimé.

POINT 24 DE L'ORDRE DU JOUR

REGLEMENTATION, LIMITATION ET REDUCTION EQUILIBREE DE TOUTES LES FORCES ARMÉES ET DE TOUS LES ARMEMENTS; CONCLUSION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE (OU D'UN TRAITE INTERNATIONAL) CONCERNANT LA REDUCTION DES ARMEMENTS ET L'INTERDICTION DE L'ARME ATOMIQUE, DE L'ARME A L'HYDROGENE ET DES AUTRES TYPES D'ENGINS DE DESTRUCTION MASSIVE

- a) RAPPORT DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT
- b) AUGMENTATION DU NOMBRE DE MEMBRES DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT ET DE SON SOUS-COMITE
- c) ACTION COLLECTIVE D'INFORMATION DESTINEE A ECLAIRER LES PEUPLES SUR LES DANGERS DE LA COURSE AUX ARMEMENTS, PRINCIPALEMENT SUR LES EFFETS DESTRUCTIFS DES ARMES MODERNES
- d) CESSATION DES ESSAIS D'ARMES ATOMIQUES ET D'ARMES A L'HYDROGENE, SOUS CONTROLE INTERNATIONAL

M. WALKER (Australie) (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter tout d'abord de votre élection à la présidence de cette Commission. C'est pour moi personnellement un grand plaisir que de siéger ici sous votre présidence car je me souviens de nos excellentes relations au Conseil de sécurité. Je voudrais également féliciter le Vice-Président et le Rapporteur de leur élection.

C'est avec un sens profond de nos responsabilités que je prends la parole devant cette Commission à propos du désarmement. L'importance et l'urgence de cette question sont soulignées par le fait que la Commission a estimé nécessaire de lui donner la priorité sur tous les autres points inscrits à notre ordre du jour. Si les orateurs ont été lents à s'inscrire pour prendre la parole, je pense que c'est parce que nous désirions tous entendre les déclarations des grandes Puissances sur le travail accompli au cours de l'année passée par le Sous-Comité du désarmement, et réfléchir sur leurs déclarations. Nous désirions étudier soigneusement l'apport que nous, en tant que porte-paroles de puissances plus petites mais représentant néanmoins les peuples de nos pays, serions en mesure de faire dans la discussion de ce problème compliqué et si important.

Je parle aujourd'hui comme quelqu'un qui, en tant que membre de la Commission du désarmement depuis près de deux ans, a été en mesure de suivre d'assez près le travail du Sous-Comité. Je parle également en tant que représentant d'un pays qui ne possède pas d'armes nucléaires et qui n'en fabriquera probablement pas dans un avenir proche - encore que l'Australie ait fourni des emplacements

pour les essais d'armes nucléaires et d'engins téléguidés. En outre, l'Australie est un pays qui se trouve à la limite même de l'Asie, région du monde où les problèmes de sécurité nationale de beaucoup de pays sont aggravés par la propagande communiste et la subversion et influencés par l'immense poids de la main-d'oeuvre chinoise communiste. Chaque pays apprécie naturellement les propositions de désarmement de deux points de vue : d'abord leur contribution probable à la cause de la paix en général dans le monde et en second lieu l'effet qu'elles auront sur les problèmes particuliers de sécurité nationale et de défense. Le Gouvernement australien, outre la responsabilité primordiale qu'il a de la défense de son propre peuple contre toute agression, a également des obligations à l'égard des autres pays membres du Commonwealth britannique et de ceux avec lesquels il est associé dans des traités défensifs : la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis et certains de ses voisins asiatiques.

Envisageant les problèmes de la défense contre l'agression dans la partie du monde dans laquelle nous vivons, nous n'avons jamais estimé réalistes les plans de désarmement qui séparaient nettement le désarmement dans le domaine des armements classiques d'une part des armements nucléaires d'autre part. A la Commission du désarmement, nous avons soutenu le point de vue que l'interdiction des armes nucléaires sous un contrôle international efficace devait aller de pair avec des réductions importantes des armements et des forces classiques à des niveaux convenus. Des accords rédigés principalement en tenant compte des problèmes de sécurité des grandes Puissances devront peut-être subir des ajustements, pour prendre en considération l'effet des dispositions prévues sur la sécurité des pays plus petits, dans les différentes parties du monde, et sur les forces que ces pays plus petits estimeront eux-mêmes avoir la nécessité de maintenir. Nous pensons notamment en Australie qu'un accord de désarmement qui n'imposerait pas à la Chine communiste des obligations appropriées ne serait pas d'une grande utilité dans notre partie du monde et c'est l'un des problèmes qu'il nous faudra résoudre.

En mentionnant les préoccupations particulières à mon gouvernement, je n'ai pas l'intention de créer des difficultés nouvelles ou des complications plus grandes dans la solution d'un problème déjà difficile et complexe. Mais à quoi bon prétendre que la négociation d'accords sur le désarmement n'est pas compliquée

par les préoccupations de chaque pays en ce qui concerne ses propres problèmes de sécurité, problèmes qui varient d'une région du monde à l'autre. De ce point de vue, il n'est pas surprenant que les progrès soient lents ou que les négociations deviennent extrêmement techniques.

Des discussions techniques détaillées n'ont évidemment pas leur place devant cette Commission. De cela je suis convaincu. Mais, au cours des quelques derniers jours, je me suis posé la question de savoir ce que cette Commission pourrait essayer de faire à cette étape de l'examen de la question du désarmement aux Nations Unies. En un mot, je pense que notre tâche ici est de prendre note du travail accompli par la Commission du désarmement et son Sous-Comité, de voir jusqu'à quel point en sont arrivés ces deux organes puis, de leur donner des directives et, je l'espère, des encouragements pour leurs efforts futurs.

Il est inévitable qu'à la Commission du désarmement et à son Sous-Comité, ce soit les techniciens de la défense des différents pays qui parlent par l'intermédiaire de leur délégation nationale. Les opinions avancées à la Commission et au Sous-Comité reflètent inévitablement l'évaluation faite par ces experts de la défense de l'effet possible que la mise en oeuvre des différentes propositions de désarmement pourrait avoir sur la sécurité de leur propre pays. Inévitablement encore, chaque proposition sera étudiée point par point par ceux qui portent le lourd fardeau de la défense de leur pays et de leur peuple afin que tous les dangers qui menaceraient la sécurité nationale puissent être exposés et pris en considération lorsque leurs délégués auprès des organismes spécialisés du désarmement devront prendre position. Mais ici, à la Première Commission de l'Assemblée générale, c'est avant tout la voix de l'humanité que nous devons entendre. Nous devons exprimer les aspirations et, au besoin, les craintes des peuples de nos pays en termes que peut comprendre l'homme de la rue. Nous devons essayer d'arriver à des conclusions en termes que l'homme de la rue peut comprendre, conclusions dont il pourra reconnaître le bon sens.

Il ne peut y avoir aucun doute sur ce que la voix de l'humanité nous dit aujourd'hui : "Délivrez-nous de la crainte de la guerre". Chacun s'accorde sur le fait que la concentration de tant de ressources humaines, de recherches

scientifiques, de richesses nationales, dans la course aux armements est un des facteurs essentiels de l'insécurité dans le monde et la connaissance des efforts que d'autres pays font pour s'armer est en elle-même une cause de crainte et de méfiance réciproques entre les nations.

M. Walker (Australie)

Chacun sait également que les armements mondiaux représentent un gaspillage colossal de ressources économiques, gaspillage que les peuples du monde ne peuvent se permettre alors que des millions de personnes manquent du nécessaire. Ces faits très simples sont connus dans tous les pays du monde et les expériences d'armes nucléaires et de fusées radioguidées leur donnent une grande publicité. Du point de vue de la race humaine dans son ensemble, la concurrence des armements au stage de développement et de progrès scientifique et technique où elle en est arrivée, équivaut à une folie du suicide. Cependant, et c'est justement là le vif du problème pour chacun de nos pays, le maintien et le développement de notre défense nationale sont justifiés par notre crainte des intentions d'autrui. Comme on l'a souvent dit, le problème fondamental est une absence de confiance mutuelle.

Cette défiance réciproque a toujours troublé les discussions sur le désarmement depuis l'époque de la Société des Nations et aujourd'hui encore aux Nations Unies. Tout au long des négociations sur le désarmement a régné la crainte que, si l'on accordait une concession, on faciliterait l'activité belliqueuse du voisin. La crainte d'être trompé et d'être obligé d'accepter une diminution de la sécurité nationale a plané sur tous les débats.

Voilà pourquoi le problème du désarmement ne peut être dissocié du problème du contrôle international et des garanties internationales. Voilà pourquoi la renonciation à l'emploi d'armes nucléaires ou à toutes sortes d'autres armes, la réduction du niveau des forces, la suspension des essais nucléaires, n'offrent aucune sécurité à moins qu'elles ne soient étayées par un système suffisant d'inspection et de contrôle international.

L'accord sur le contrôle international et sur l'inspection internationale oblige à deux choses : tout d'abord l'acceptation du principe de l'inspection et du contrôle, ensuite la volonté de procéder aux examens techniques et aux mesures de contrôle proposés. Nous arrivons là, je crois, à la différence fondamentale entre la conception de l'Union soviétique et celle des Puissances occidentales à l'égard du problème du désarmement, à savoir le peu d'empressement de l'Union soviétique à accepter l'inspection et le contrôle internationaux dans leur principe, et son manque de bonne volonté à participer aux discussions techniques nécessaires, discussions préalables et essentielles à la création d'un système vraiment effectif d'inspection et de contrôle.

Je me garderai d'exagérer cette difficulté. En fait, je crois que l'Union soviétique a franchi une grande partie du chemin, lorsqu'elle a

M. Walker (Australie)

reconnu qu'il n'y aurait pas d'accord général de désarmement tant qu'il n'y aurait pas accord sur le contrôle. Les Soviétiques ont même fait des suggestions portant sur le contrôle, mais je ne crois pas me tromper en disant que l'Union soviétique n'a jamais accepté d'essayer de définir, comme l'a dit M. Moch, le degré maximum de désarmement susceptible d'être contrôlé.

La formule de M. Moch, donnée l'année dernière, était très convaincante : pas de désarmement sans contrôle, pas de contrôle sans désarmement; mais arriver au maximum de désarmement susceptible de contrôle. Cette formule me semble impeccable. Pourquoi l'Union soviétique ne peut-elle accepter cette thèse et se mettre au travail pour trouver des formules concrètes?

Certains prétendent que c'est parce que l'Union soviétique ne désire pas réellement le désarmement général, que son but est d'affaiblir le système de défense occidental et de l'amener au point où les Soviétiques n'auraient plus peur des conséquences d'une guerre que sa politique ou la politique de ses voisins pourrait déclencher. Si telle était l'intention soviétique, elle aurait alors raison de se concentrer sur la propagande autour de propositions d'une large résonance populaire, sans se soucier de savoir si leur mise en oeuvre peut être effectivement réalisée, et sur des propositions tendant à améliorer la situation militaire de l'Union soviétique vis-à-vis des Occidentaux, tout en se refusant en même temps à accepter toutes propositions qui impliqueraient un contrôle des activités soviétiques sur le plan international.

D'autres nous ont dit que la raison véritable pour laquelle l'Union soviétique n'accepterait qu'avec réticence les propositions internationales de contrôle des mesures de désarmement serait que le système politique soviétique ne peut tolérer la publicité; même si l'Union soviétique n'a rien à cacher du point de vue des intentions agressives et des préparatifs militaires contre le monde extérieur, elle peut avoir beaucoup de choses à cacher dans le domaine des conditions économiques, des droits de l'homme, du fonctionnement de la machine gouvernementale, toutes choses qui doivent être cachées non seulement au monde extérieur mais aussi aux citoyens soviétiques comme aux autres pays communistes. Si cela est vrai, il peut y avoir une certaine anxiété de la part des autorités soviétiques à voir des inspecteurs internationaux - vivant chez eux, parmi leur population, libres d'inspecter tout ce qui leur plaît dans leur zone d'inspection - qui pourraient provoquer des mécontentements compréhensibles.

M. Walker (Australie)

Cependant, on suggère, et cette preuve peut être retrouvée dans certaines déclarations soviétiques, que la raison principale pour laquelle les Soviets répugnent tellement à accepter l'inspection internationale comme une part du plan de désarmement, est qu'ils ne peuvent concevoir qu'une telle inspection internationale puisse être objective et sincère, visant à un but défini; les Soviétiques la considère toujours comme un espionnage camouflé, dirigé contre elle par les ennemis de l'Union soviétique.

Il ne m'appartient pas de savoir quelle est la vérité ou l'authenticité de ces explications hypothétiques de l'attitude soviétique à l'égard du contrôle. Je ne puis qu'exprimer l'espoir de voir les Soviétiques désirer un désarmement véritable et, quelles que soient leur crainte et leur méfiance vis-à-vis de l'Occident, s'appliquer à résoudre le problème de façon pratique. Si tel est le cas, je suis sûr que des progrès réels pourront être accomplis au Sous-Comité du désarmement.

En tout état de cause, quelle que soit l'origine des difficultés de l'Union soviétique eu égard à l'inspection et au contrôle, il appartient toujours aux membres de cette Commission de se former une opinion et de l'exprimer formellement. Il me semble que le choix que nous avons à faire est très simple. Les membres de cette Commission souhaitent-ils parvenir à un accord sur le désarmement consistant en une série de déclarations et de promesses dans le domaine des armes nucléaires et classiques, sans un système efficace garantissant que les promesses sont tenues et que la sécurité de tous est protégée contre la défaillance de quiconque ? Je suis certain que nous avons tous été frappés par l'exposé récent de M. Noble portant sur les contradictions qui existent entre les exigences soviétiques concernant l'interdiction pure et simple de l'utilisation des armes nucléaires et les autres déclarations des chefs soviétiques montrant clairement que, dans l'éventualité d'une guerre, ils se serviraient, bien entendu, des armes nucléaires. La Commission souhaite-t-elle un accord sur le désarmement qui ne serait pas uniquement fondé sur la confiance ? Veut-elle un accord tenant compte des dangers qui découlent de la mauvaise volonté ou de la mauvaise foi à favoriser la sécurité ? Il convient de le dire aux Nations Unies.

La délégation australienne s'est jointe à beaucoup d'autres en présentant le projet de résolution contenu dans le document A/C.1/L.179. Nous considérons que c'est là la mesure la plus utile que l'Assemblée générale puisse prendre en ce moment, mise à part la discussion publique des problèmes liés à cette question et qui est également fort utile.

Ce projet de résolution ne propose pas de dispositif et de principes nouveaux. Il tend plutôt à indiquer la voie dans laquelle nous pensons que la Commission du désarmement devrait s'engager au cours de l'année qui vient. M. Gromyko a déjà stigmatisé ce projet de résolution comme étant inutile, y voyant une tentative de continuer indéfiniment des discussions stériles. Nous ne nous serions pas associés à ce projet de résolution si nous considérions comme futiles les discussions du Sous-Comité.

M. Lodge, parlant au nom des Etats-Unis, le 10 octobre, a souligné que "ces appréciables pas en avant montrent la valeur des travaux du Sous-Comité, le sérieux des négociations qui s'y déroulent" (A/C.1/PV.866, p. 6). Il a ajouté que "le Sous-Comité n'est certes pas complètement dégagé des préoccupations de propagande" (Ibid.).

C'est également l'impression de la délégation australienne. Le rapport que nous a soumis le Sous-Comité de la Commission du désarmement contient des preuves valables du fait qu'il s'agit d'un organe pratique pour de sérieuses négociations. Malheureusement, le rapport contient également certaines preuves des tentatives de propagande auxquelles on s'est livré. Je pense que la discussion au sein de cette Commission devrait nous aider à faire la part des efforts de négociations véritables et des efforts de propagande.

M. Lodge a très clairement décrit les mesures prises par le représentant soviétique au Sous-Comité pour se rapprocher de la position des Etats-Unis et des autres membres du Sous-Comité. Il a également souligné les modifications intervenues dans la position des membres occidentaux du Sous-Comité pour se rapprocher de celle de l'Union soviétique. Nulle part dans le discours de M. Lodge je n'ai trouvé une indication quelconque que les membres occidentaux du Sous-Comité avaient considéré la participation de l'Union soviétique aux travaux du Sous-Comité comme essentiellement hypocrite et motivée par un désir de propagande. Bien au contraire, M. Lodge a souligné que l'Union soviétique était prête, dans le cadre du Sous-Comité, à s'engager dans des discussions sérieuses sur le désarmement et qu'à certains moments elle semblait désireuse de prendre des mesures propres à favoriser les chances d'un accord.

Cependant, les propositions sérieuses présentées par les membres occidentaux du Sous-Comité dans le document de travail du 29 août ont été écartées d'un geste par le représentant soviétique, sans même que son gouvernement les ait examinées. L'Australie, pour sa part, a, je le dis franchement, été choquée et désarçonnée par une telle attitude. La déclaration faite par M. Gromyko à la Première Commission, le 10 octobre, ne nous a guère rassurés. Nous avons l'impression que, depuis la fin du mois d'août, je ne sais pourquoi, l'attitude soviétique à l'égard de ce problème est revenue vers la propagande pure et simple. Elle semble vouloir profiter, je regrette de le dire, des craintes et des suspicions, de l'inquiétude aussi, peut-être mal fondée, de l'homme de la rue.

Je ne sais ce qu'il y a derrière ce changement d'attitude, mais j'espère que les représentants soviétiques écouteront la voix des Nations Unies et retourneront au Sous-Comité dans un état d'esprit plus constructif, afin que des négociations sérieuses puissent être reprises.

Des négociations sur quoi en particulier ? Le projet de résolution contient six points qui devraient être traités dans un accord sur le désarmement, en tenant compte de la situation mondiale actuelle.

Le premier de ces points est la suspension immédiate des expériences d'armes nucléaires, avec mise en place rapide d'un contrôle international efficace. C'est le premier point parce qu'il est le plus important dans l'esprit des hommes d'aujourd'hui. Ce fait a été souligné par le Ministre des affaires étrangères d'Australie, M. Casey, lorsqu'il a déclaré à la Commission du désarmement, le 30 septembre :

"Il reste évidemment le danger que l'attention de certaines personnes puisse être détournée du problème fondamental du désarmement vers la question de la suspension des essais d'armes nucléaires. Ce problème suscite grandement l'intérêt humain, non seulement à cause des menaces qu'il fait peser sur la santé humaine, mais aussi parce que les essais nucléaires répétés renforcent l'insécurité du monde en cet âge d'armes nucléaires. Je pense cependant que ce problème pourrait être résolu sans grandes difficultés si nous pouvions d'abord nous mettre d'accord sur un système sûr de garanties contre les attaques par surprise." (DC/PV.63, p. 49/50)

C'est donc le premier de nos six points. Cependant il ne s'agit pas d'une simple promesse de cesser les expériences. Il y a également une clause concernant l'inspection dans les parties du monde où les essais ont eu lieu. A cet égard, je voudrais rappeler l'importante déclaration que M. Casey a faite, au nom du Gouvernement australien, le 10 octobre, à New-York. M. Casey a annoncé alors que nous étions prêts à accepter le principe de l'établissement, en Australie, de postes d'inspection internationaux tels qu'ils sont prévus dans les propositions occidentales. Une telle mesure ferait partie d'un système international général

applicable à tous les pays ayant des armes atomiques, y compris, bien entendu, l'Union soviétique. M. Casey a déclaré très clairement que l'Australie ne pouvait s'engager à accepter un système d'inspection qui ne comporterait pas la participation d'agresseurs en puissance et que l'Australie n'était disposée à accepter un tel système d'inspection que dans le contexte du projet de résolution occidental. Il s'agit donc de l'acceptation du seul principe de postes d'inspection. On comprendra que si ces postes sont établis, les besoins de la sécurité australienne devront être pris en considération et nous nous attendons à une consultation étroite de tous les pays, dans le cadre de discussions techniques concernant l'établissement et la mise en place de moyens d'inspection.

M. Walker (Australie)

Il va de soi que ce n'est pas là une proposition séparée, mais qu'elle doit faire partie d'un accord de désarmement complet. M. Noble, dans le discours très clair qu'il a prononcé lundi dernier, a déclaré que le Royaume-Uni, pour sa part, ne pouvait accepter la fin des expériences que dans le cadre d'un accord sur la première étape du désarmement. Telle est également la position de l'Australie.

Le deuxième point suggéré pour un accord de désarmement est la cessation de la production des matières fissiles à des fins militaires et l'utilisation complète de la production future à des fins non militaires, sous un contrôle international efficace. Nous voudrions tous, certes, qu'un accord international de désarmement nucléaire aille au delà de ce point. Mais, en tant que première mesure, nous devons être certains que notre accord pourra être assorti d'une inspection et d'un contrôle internationaux. Si cette mesure tendant à mettre fin à la production d'armes nucléaires peut être incluse dans un accord sur le désarmement, elle pourra servir de base à d'autres mesures en vue de l'interdiction des armes nucléaires, lorsque les problèmes de l'inspection et du contrôle internationaux de cette interdiction auront été résolus.

Le troisième point pourrait être appelé la démobilisation des armes nucléaires par le transfert des stocks de matières fissiles utilisées à des fins militaires à des fins non militaires. Là encore, on insiste sur la nécessité d'un système de contrôle international. Ce troisième point constitue un nouveau pas vers le but qui consiste à éliminer le spectre de la guerre atomique.

Le quatrième point, c'est-à-dire la réduction des forces armées et des armements au moyen d'arrangements appropriés assortis de garanties, est, évidemment, bien connu. Mais il n'en est pas moins important pour cela. Je demande une fois de plus à la Commission de bien vouloir noter à quel point on insiste sur la disposition relative à des arrangements de garanties efficaces.

Je rappelle ici les observations que j'ai faites en ce qui concerne les problèmes que pose la catégorie des armes de type classique en Asie.

Nous en venons aux cinquième et sixième points que devrait comporter un accord sur le désarmement. Ce sont là, je crois, les plus importants. Bien que la liste des six points commence par la disposition qui intéresse peut-être le plus grand nombre d'êtres humains, elle comporte une sorte de crescendo pour en venir finalement aux deux derniers éléments qui sont d'une importance

M. Walker (Australie)

fondamentale. L'un est la mise en place d'un système d'inspection ouverte, doté d'éléments terrestres et aériens, pour fournir une garantie contre l'éventualité d'une attaque par surprise. Ainsi que l'a déjà déclaré M. Casey devant la Commission du désarmement, nous croyons que c'est là la seule façon pratique de sortir du cercle vicieux où le manque de confiance empêche le progrès du désarmement, tandis que le manque de progrès du désarmement empêche la confiance de croître. Jusqu'à ce que la confiance internationale puisse être établie, nous devons nous efforcer de faire ce qui est possible même en l'absence de confiance. Nous croyons que l'adoption d'un système efficace d'avertissement contre toute attaque par surprise fera beaucoup pour diminuer la crainte de la guerre et rendrait possible de nouveaux progrès dans le domaine du désarmement et vers la solution d'autres problèmes politiques importants.

Je ne sous-estime pas la complexité de la tâche qui consiste à établir une protection efficace contre une attaque par surprise. En fait, il est possible que l'évolution scientifique actuelle ajoute de nouvelles complications à ce problème. Raison de plus pour essayer de le résoudre pendant qu'il est encore possible de le faire.

La réaction soviétique aux propositions occidentales dans ce domaine n'a pas été encourageante. Toutefois, l'Union soviétique a déjà si souvent changé d'attitude à l'égard de l'inspection aérienne et terrestre qu'une nouvelle modification vers une position plus raisonnable ne semble pas impossible.

Enfin, nous en venons au sixième et dernier point, c'est-à-dire l'étude en commun d'un système d'inspection qui permette de s'assurer que l'envoi d'objets à travers l'espace extra-atmosphérique se fera à des fins exclusivement pacifiques et scientifiques. Aujourd'hui, le premier satellite artificiel sillonne l'espace, le premier sans doute d'une nombreuse série. Qui d'entre nous peut prédire les nouveaux progrès que permettra cette réalisation dans le domaine de la conquête de la nature par l'homme ? Qui d'entre nous peut oser mesurer ses possibilités terribles si aucun système de contrôle ne peut être élaboré et établi ? Notre proposition, à l'heure actuelle, ne porte que sur l'étude des problèmes qui se posent à cet égard. Ce n'est qu'une première étape. Nous espérons que dans les années à venir cette étude rendra possible la prise de mesures concrètes qui permettront de se protéger contre les dangers inhérents à ces nouveaux engins.

M. Walker (Australie)

A la lumière de ces déclarations générales, je voudrais, au nom de la délégation australienne, recommander à la Commission l'adoption du projet de résolution qui figure dans le document A/C.1/L.179 et dont l'Australie est l'un des auteurs. Ainsi que je l'ai déjà dit, l'Australie estime que la tâche essentielle de cette session dans le domaine du désarmement est de prendre les mesures nécessaires pour faire le départ entre les propositions sérieuses qui ont été présentées et celles qui n'ont que des buts de propagande et qui ont été avancées uniquement pour exploiter des craintes naturelles même si elles sont fondées sur une mauvaise information. Une telle tâche doit être réalisée aussi bien dans le cadre des Nations Unies que du point de vue de l'opinion publique du monde entier.

La délégation australienne espère entendre les opinions des autres membres de la Commission sur ces questions importantes et elle se réserve le droit d'intervenir par la suite dans cette discussion lorsque les problèmes auront été tirés au clair. Nous réservons également notre droit de présenter des commentaires plus tard sur les projets de résolutions intéressants soumis par le Japon, la Belgique et l'Inde.

M. ROCHA (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : La République de Colombie s'est joint aux auteurs du projet de résolution qui figure dans le document A/C.1/L.179 et elle désire expliquer les raisons de son geste. L'accord qu'il préconise est proposé par les Etats-Unis d'Amérique et les quatre Puissances occidentales qui font partie du Sous-Comité du désarmement, dont les travaux sont relatés dans les documents DC/112 d'août et DC/113 de septembre 1957.

Notre adhésion à ce projet de désarmement répond à des raisons fondamentales et non pas d'opportunisme ou passagères. Pour nous, comme c'est certainement le cas pour les quatre-vingt deux pays qui forment la communauté des Nations Unies, c'est un axiome que de dire qu'une guerre totale menée avec les armes atomiques et à l'hydrogène détruirait la civilisation et la culture édifiées par l'homme jusqu'à ce jour. En moins d'une journée, peut-être, seraient anéantis les résultats de deux mille ou trois mille ans de progrès constants.

L'attitude de la Colombie doit être prise en considération, car c'est celle d'une nation petite et pacifique et qui occupe, en outre, une position géographique peu éloignée des points les plus vulnérables en cas de guerre atomique.

M. Rocha (Colombie)

Nous n'avons ni ne désirons avoir d'armes atomiques. Notre désintéressement est donc total et il nous permet de juger en toute sérénité et en toute objectivité l'urgence vitale du désarmement dans le monde.

Le fait que nous ayons rejeté tout programme d'armement et que nous nous efforcions au contraire de donner tout notre appui à un projet de désarmement véritable montre que nous ne concevons pas l'histoire comme une lutte violente pour le pouvoir et la domination, mais comme un processus dont la finalité et l'essence sont la réalisation des valeurs spirituelles, c'est-à-dire la civilisation et la culture, plus particulièrement dans leurs domaines les plus nobles : la religion, la morale, l'art, la science, la technique, la philosophie. Pour nous, ce qui est et a toujours été admirable et mémorable, ce n'est pas la guerre de Troie, mais l'Illiade; ce n'est pas Troie elle-même, mais Homère.

Nous haïssons la guerre et plus encore sa portée universelle et ses effets destructeurs, non pas tellement la destruction des biens matériels, mais sa stupidité. Ce qui nous émeut, ce n'est pas seulement la perte des objets matériels, la destruction des villes, des usines, des voies de communication, par exemple; ce qui nous angoisse plus encore, c'est le retour certain de l'esprit à la barbarie, la rétrogradation vers la préhistoire qui seraient, sans aucun doute, la conséquence d'une conflagration moderne et de l'extinction des masses ne participant pas au conflit.

M. Rocha (Colombie)

Plus encore que par la misère matérielle, nous serions affectés par la misère spirituelle. Nous vivons des moments pathétiques, parce que l'équilibre du monde est précaire, parce qu'il suffirait d'un rien pour provoquer le déséquilibre et la mort. En revanche, il nous est donné d'envisager une vie si riche que le bien-être de l'homme, sa puissance scientifique seraient assurés et multipliés pour le bien. Il faut comprendre que l'humanité est solidaire, que la culture et la civilisation sont une oeuvre d'ensemble, que ce qui est perdu par l'un est perdu par l'autre, que le bien individuel est le bien de tous, que toute destruction, même si elle paraît très éloignée dans l'espace, est ressentie comme nôtre.

Devant l'Assemblée générale, notre Ministre des affaires étrangères a déclaré que l'objectif primordial de la Colombie, sur le plan social et politique, était l'enrichissement progressif et l'essor de la personne. Tout ce qui nous rapproche de ce but ultime est décisif à nos yeux. N'est-il pas évident qu'un conflit mondial aurait pour conséquence inévitable l'abrutissement, c'est-à-dire la dépersonnalisation de l'être humain?

De toute évidence, le problème du désarmement des grandes Puissances est si complexe qu'il n'est facile ni de le poser, ni de le comprendre, ni de le résoudre. C'est pourquoi nous avons recours, pour le résoudre, à des experts, à des personnalités particulièrement informées de tous ses aspects.

Dans le même ordre d'idées, on peut affirmer que les pays qui ne disposent pas d'une organisation ou d'un équipement scientifique important, sur le plan technique ou militaire, ne sont pas en mesure de faire valoir une opinion de fond sur des détails qui peuvent s'avérer extrêmement utiles en matière de désarmement; ils ne peuvent proposer des solutions pratiques lorsqu'il s'agit d'assurer un désarmement effectif et de grande envergure. Mais ce que peuvent faire ces pays, c'est énoncer des vues susceptibles d'être prises en considération, lorsqu'on passe de la technique pure, de la complexité des armements modernes aux idées politiques et aux principes de la morale. En ce domaine, ces pays possèdent expérience et sagesse; jouant un rôle d'observateurs, il leur est possible de juger des problèmes essentiels avec objectivité et pertinence.

Si nous laissons un instant de côté l'aspect technique et militaire d'un programme de désarmement, le point fondamental semble être la méfiance réciproque, qu'il importe d'éliminer afin que l'accord puisse être fondé sur la loyauté et la bonne foi. Sans cette loyauté et cette bonne foi, il serait inutile, voire dangereux, d'arriver à un accord. La bonne foi est un principe directeur de la Charte. Jusqu'à ce jour, ce principe a été sauvegardé. Qu'on n'ait pu, depuis 1946, lorsque les grandes Puissances commencèrent les discussions sur le désarmement, et, plus récemment, au cours des soixante-douze séances du Sous-Comité, à Londres, parvenir à un accord d'ensemble, voire à un accord sur des aspects déterminés, cela témoigne que les parties principalement responsables de la politique d'armement n'ont pas voulu d'un accord dans la mauvaise foi, n'ont pas voulu recourir au procédé trop facile de la dissimulation ou de la ruse; car nul doute que, pour peu qu'elles s'y fussent prêtées, un accord aurait été négocié.

Je le répète, ce qui est indispensable c'est l'établissement d'un climat de confiance entre les grandes Puissances. Tout le monde l'a constaté, méfiance réciproque ne veut pas dire mauvaise foi. Tant que subsiste ce facteur de méfiance, nous verrons les grandes Puissances rester dans ce cercle vicieux, tant il est vrai que, si elles ont besoin du désarmement pour ressentir la confiance, la méfiance réciproque leur interdit de désarmer. C'est l'impression que les longs discours entendus depuis des années n'ont pas manqué de provoquer sur les petits Etats, d'autant plus que les négociateurs eux-mêmes sont les premiers à le reconnaître.

En vérité, les autres pays ne sont pas fondés à critiquer les grandes Puissances, parce que, somme toute, celles-ci peuvent légitimement redouter, chacune pour sa part, l'attaque par surprise d'un rival. Nous ne pouvons pas les critiquer de conditionner leur sécurité à des mesures de prévention et de contrôle dûment étudiées. M. Sobolev nous disait, le 30 septembre, au sein de la Commission du désarmement, que le plan esquissé par l'Assemblée générale, en novembre 1956, pour assurer le succès des travaux du Sous-Comité, impliquait, par son ampleur et son caractère, qu'aucun Etat ne devait pouvoir redouter un danger pour sa sécurité.

Il était donc tout à fait normal que l'Assemblée générale, dans ses directives, reconnaisse que le caractère concret des mesures et des méthodes du programme de désarmement se trouvait subordonné à un élément essentiellement subjectif, à savoir la crainte des grandes Puissances que leur sécurité ne soit pas complète pendant les négociations. L'Assemblée générale admettait qu'une atmosphère de confiance et de sécurité devait régner pendant toutes les négociations sur le désarmement.

Les pays qui ne sont pas des grandes Puissances, du point de vue militaire, les pays qui n'ont pas atteint au niveau de technique industrielle des grandes Puissances et qui ne disposent pas de l'équipement diabolique de la guerre moderne, ne peuvent juger isolément du sentiment de sécurité des grandes Puissances. Il n'est donc pas inexact de dire que les petites Puissances assistent, en quelque sorte comme invitées d'honneur, à ce spectacle impressionnant des puissants de ce monde discutant de l'avenir de la planète, car il est indéniable que ce climat de confiance doit avant tout prévaloir entre les Etats qui possèdent les armements et qui, du fait de cette possession, contribuent à créer l'atmosphère de méfiance.

On peut dire, dans une certaine mesure, qu'il est quelque peu téméraire pour les petits pays de se prononcer sur la question de savoir si une proposition de désarmement couvre une simple manoeuvre de propagande ou si elle préconise véritablement des mesures susceptibles d'amener à des progrès réels dans le domaine du désarmement. Les pays Membres de cette Organisation qui n'ont pas accès aux secrets du désarmement ni aux techniques contemporaines se trouvent, pour des raisons géographiques, historiques, raciales, culturelles ou religieuses, entraînés dans le champ d'influence de deux grandes tendances idéologiques, de deux systèmes sociaux, de deux techniques - le monde chrétien et le monde communiste - qui ne peuvent se fondre en un seul tout et qui, par conséquent, tentent réciproquement de s'affaiblir ou de se surpasser.

Si les petites nations ne peuvent accéder aux secrets et aux techniques de la guerre moderne, elles n'en sont pas moins exposées à souffrir de ses conséquences, et il est donc naturel qu'elles se rapprochent de celui des deux groupes qui, par son idéologie, correspond le mieux à leur instinct de défense individuel.

Dans ce même ordre d'idées, les nations qui se meuvent dans la sphère d'influence occidentale, les nations qui militent pacifiquement au nom d'une idéologie antérieure à la lutte qui se livre aujourd'hui pour le pouvoir, les nations qui ont suivi et qui espèrent pouvoir suivre encore les principes du christianisme et de la démocratie libre, ne peuvent ignorer une réalité sociologique : lorsque une vérité s'impose depuis longtemps, lorsqu'elle est reconnue depuis des siècles, comme c'est le cas de notre vérité, il est prouvé qu'elle tend à se stabiliser, à s'alimenter de ses propres forces et à perdre de son pouvoir d'expansion, c'est-à-dire à perdre de sa volonté de croissance, de sa capacité de prosélytisme. Il s'agit là d'un pur phénomène biologique, tel celui du fruit mûr qui, grâce à ses propres graines, perpétuera l'espèce.

L'idée démocratique semble avoir ainsi atteint à sa plénitude, à sa maturité. Par contre, les idéologies nouvelles provoquent, par leurs premiers tâtonnements, une impulsion inspirée d'un désir de perfectionnement, d'expansion, et de lutte pour la conquête. Elles font des efforts pour s'imposer, pour dominer, et ces efforts intenses, soutenus, se renouvellent constamment, ne cessent de recommencer. C'est de cette énergie que fait preuve le communisme dans son expansion mondiale.

M. Rocha (Colombie)

Ainsi, le communisme a sans doute plus d'élan puisqu'il s'inspire d'une volonté de domination plus accentuée que les démocraties parvenues à maturité. C'est la raison pour laquelle l'expansion communiste revêt un caractère agressif, alors que l'inertie relative des démocraties classiques n'est que défensive.

Pour notre compte, nous avons déjà choisi, nous avons déjà parcouru notre chemin, notre position est bien précisée : nous ne voulons pas être communistes, parce que nous ne le pouvons pas. Nous avons adopté une attitude défensive par la nature même des choses, et c'est pourquoi nous évoluons dans l'orbite de l'Occident, notre destin étant d'obéir à une philosophie qui s'appuie sur vingt siècles d'histoire.

Certaines raisons spéciales nous poussent à défendre résolument la méthode de désarmement contrôlée proposée par les Etats-Unis et les Puissances occidentales. Celles-ci, comme l'Union soviétique, nous ont tour à tour exposé leur politique, nous ont expliqué leur attitude passée et présente, ont justifié les progrès réalisés comme les pas en arrière. Il suffit, pour s'en persuader, de lire les comptes rendus du Sous-Comité de Londres ainsi que des débats qui se sont déroulés ici même, aux Nations Unies. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts produits de part et d'autre, et nous nous rendons pleinement compte des difficultés qui subsistent encore avant que l'on puisse parvenir à un accord satisfaisant.

Dans son discours du 30 septembre au sein de la Commission du désarmement (DC/PV.63), M. Lodge nous a déclaré que la suspension de la production de matières fissiles à des fins militaires, et sa conséquence naturelle qui est de cesser d'accumuler des armes nucléaires, représentent un processus intimement lié à la nécessité de suspendre aussi les explosions nucléaires expérimentales. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Canada reconnaissent ainsi qu'il existe un lien logique et naturel entre les essais d'armes nucléaires et leur production, car suspendre ces essais ne suffit pas pour mettre fin au péril constitué par l'accumulation constante d'armes nucléaires dans certains pays. M. Lodge nous a dit, à juste titre, que le danger provoqué par un iceberg ne réside pas dans la masse qui surplombe le niveau de la mer - c'est-à-dire, en matière de désarmement, dans les explosions nucléaires expérimentales en tant que telles - mais dans la masse beaucoup plus considérable qui est submergée par la mer - autrement dit, par l'accumulation des armes nucléaires. Les Etats-Unis estiment

que si nous séparions ces deux notions, nous serions obligés de rester constamment sur le qui-vive.

M. Lodge est revenu, dans son discours du 10 octobre devant la Commission politique, sur cette question de mesures partielles de désarmement, et il a indiqué que son pays ne procédait à des expériences nucléaires qu'à des fins uniquement défensives. Permettez-moi de vous rappeler les paroles exactes qu'il a prononcées :

"Les Etats-Unis croient qu'une solution peut être trouvée à ce problème. Nos essais sont menés à des fins défensives. Nous ne procéderions pas à ces essais si nous n'étions pas profondément persuadés que, dans les conditions présentes, ils sont absolument nécessaires à la sécurité du monde libre et des Etats-Unis. Le danger de guerre ne ferait que croître si l'on permettait que les possibilités offensives l'emportent sur les possibilités défensives. Sans entrer dans une discussion sur les problèmes politiques, il semble juste de dire que non seulement le peuple américain mais les peuples de nombreux autres pays libres voient dans le Gouvernement des Etats-Unis le garant de leur sécurité contre une attaque militaire éventuelle. Nous ne pourrions nous acquitter de la responsabilité qui pèse sur nous si nous étions moins forts que l'agresseur potentiel. C'est là raison même de toute notre activité militaire défensive, les essais d'armes nucléaires y compris".
(A/C.1/PV.866, pp. 7 et 8).

Le représentant de l'Union soviétique, de son côté, nous a dit que cette façon de poser le problème montre que les Etats-Unis ont une conception agressive à cet égard. M. Gromyko a rappelé l'attitude adoptée par son gouvernement aux diverses étapes des négociations. Il a montré que la prohibition absolue de l'emploi de l'arme nucléaire, si l'on ne détruit pas les stocks existants, n'aurait pour effet que de libérer les mains d'un agresseur éventuel et de lui permettre d'utiliser l'arme atomique, ce qui contribuerait à augmenter le danger d'une guerre atomique.

Le rapport du sous-comité et les discours que nous avons entendus constituent un véritable document de travail. On prétend en déduire que, alors que mon pays ne peut pas penser que les Puissances occidentales puissent se livrer à un acte d'agression, il n'en est pas moins possible, en tout cas en théorie, que les Etats-Unis soient attaqués, ce qui placerait mon pays et les autres Etats de l'Amérique latine dans le cas prévu à l'article 3 du Traité interaméricain d'assistance réciproque, signé à Rio-de-Janeiro en 1947. On sait que ce traité établit une sorte de ceinture de sécurité. Selon ses dispositions, un acte d'agression commis contre un Etat américain quelconque doit être considéré comme étant commis contre tous. Bien que l'agression, de la part d'un Etat extra-continental, contre un des vingt et un Etats américains bénéficiaires de cette ceinture de sécurité plus le Canada

dont le territoire est compris en dépit de ce qu'il n'est pas partie au traité - ait été présentée comme une pure hypothèse et seulement pour les besoins de la discussion, on ne peut manquer de l'envisager comme possible, même si elle est improbable. Il suffit que ce soit une possibilité évoquée par un pays ami pour que les Etats intéressés tiennent compte de leurs engagements internationaux. Notre délégation, pour sa part, représente un pays de onze millions d'habitants. Outre l'obligation que nous avons de remplir nos engagements internationaux, nous ne pouvons mettre en doute une supposition de la plus grande des Puissances occidentales amies.

Les peuples américains vivent sur un seul continent qui est baigné par deux océans. Leurs affinités de tous ordres les conduisent à vivre un même présent et à envisager un même avenir. L'organisation régionale des Etats américains l'a reconnu. L'Assemblée des Nations Unies peut être sûre que l'amitié et la confiance de ces peuples constituent la meilleure de leurs vertus et le garant le plus sûr de leur solidarité. C'est d'autant plus facile depuis que Franklin Roosevelt a, par sa politique, établi des relations de bon voisinage ouvrant une ère nouvelle dans les relations des Etats américains.

Ma délégation a apporté sa contribution à la rédaction de la proposition qui fait l'objet du document A/C.1/L.179 et s'est associée ensuite au texte définitif de cette proposition. La suspension immédiate des essais d'armes nucléaires et l'application subséquente et rapide d'un système efficace de contrôle international, la cessation de la production des matières fissiles pour la fabrication d'armes et la réduction des stocks existants, l'utilisation de l'atome à des fins pacifiques, l'ensemble de ces opérations étant fait sous contrôle international efficace et sur une base d'équité et de réciprocité, représenteraient autant de mesures se complétant heureusement. Le contrôle, de la part des pays qui détiennent les armes atomiques ou peuvent les fabriquer, éliminerait ce facteur de méfiance réciproque qui a créé l'impasse dont nous souffrons. La réduction des armements, par accord offrant des garanties suffisantes, ainsi que la mise en application progressive d'un système d'inspection libre susceptible de prévenir toute attaque par surprise, aurait également pour effet de supprimer la méfiance.

Si l'on ajoute aux mesures ainsi prévues, comme l'a suggéré notre Ministre des Affaires étrangères, M. Sanz de Santamaria, à la Commission du désarmement, un système d'inspection assurant que le lancement d'engins dans l'espace ultra-atmosphérique ne soit fait qu'à des fins pacifiques, il en résultera un système donnant une garantie générale et ce sera un commencement qui pourra conduire au désarmement total.

Le représentant du Royaume-Uni, M. Noble, a analysé avec logique et clarté le projet de résolution dont nous sommes l'un des auteurs. N'oublions pas que le Royaume-Uni est l'un des membres du sous-comité du désarmement et que son représentant a suivi de près les conversations qui s'y sont déroulées. C'est pourquoi ma délégation appuie les explications qu'il nous a données et se dispensera d'y ajouter quoi que ce soit.

La dernière disposition du projet commun mérite quelques mots. Le lancement d'une planète artificielle constitue un événement formidable et admirable. Il montre que l'esprit de l'homme ne connaît pas de limites. Il est indubitable que nos expériences ne sont plus restreintes à notre planète, à ce monde sublunaire, comme disaient les anciens. Nos perspectives d'action dépassent maintenant considérablement l'espace purement terrestre où s'est développée jusqu'à présent la vie internationale.

M. Rocha (Colombie)

Récemment, on a réussi la prouesse de lancer des satellites artificiels. Il existe un institut géophysique et un congrès mondial de savants de tous les pays du monde, et l'on a élaboré un programme révolutionnaire que l'homme pourra mener à bien pour s'assurer l'entière possession de notre planète. Ces deux réussites de l'intelligence et de la science sont la preuve qu'une transformation étonnante et profonde s'accomplit aujourd'hui dans l'humanité et que nos conceptions classiques du monde et de la vie seront bientôt dépassées. Ce que nous avons été capables de penser, de concevoir et de déduire jusqu'à ce jour sera réduit à néant par les découvertes de demain.

Cependant, il ne faut pas voir la main de Dieu dans le fait que, même après que de tels progrès aient été accomplis, nous continuons à nous diriger vers une guerre d'anéantissement. S'il en était ainsi, on pourrait penser que la faute historique est précisément le résultat de notre manque d'ambition, de la différence qui sépare nos progrès scientifiques et notre valeur morale. Dans ce cas, la raison véritable de ce dualisme ne serait-elle pas autre chose que le jugement pernicieux selon lequel la mauvaise foi est féconde et la malveillance l'expression supérieure de l'intelligence? Je me refuse à le croire. Les hommes profondément intelligents qui viennent aux Nations Unies pensent différemment. Ils sont sûrs en effet que, en se fondant sur la bonne foi, sur un esprit de collaboration et en tenant compte des énergies nouvelles récemment découvertes, l'homme sera capable de commencer une vie nouvelle, sans égale par sa grandeur, par sa puissance et sa signification, une vie nouvelle qui ne pourra se comparer aux périodes les plus illustres de l'histoire ni à celles que l'esprit humain aurait pu concevoir.

M. DAVID (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter, ainsi que le Vice-Président et le Rapporteur, à l'occasion de votre élection, et de vous souhaiter le plus entier succès dans votre tâche si importante.

Avant de passer au sujet de mon intervention, c'est-à-dire le désarmement, je voudrais faire quelques observations sur les événements marquants des derniers jours. Le lancement du premier satellite artificiel de la terre, réalisé par l'Union soviétique le 4 octobre de cette année, en est un. Dans le monde entier, les hommes pacifiques ont accueilli avec enthousiasme et admiration le brillant succès remporté par la science et la technique socialiste soviétique, dont les efforts sont consacrés à l'amélioration du bien-être de l'humanité, au progrès

et à la cause de la paix. L'intérêt profond que porte l'opinion publique mondiale - et surtout les savants de tous les pays - au lancement du satellite artificiel de la terre est une preuve convaincante du fait que l'humanité recherche la collaboration internationale sur une grande échelle afin de pouvoir conquérir encore mieux les forces de la nature.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour féliciter, au nom de la délégation et du peuple tchécoslovaques, les savants soviétiques, et aussi tout le peuple soviétique, de cette grande réussite historique qui contribue grandement à la cause de la paix et du développement de la coopération amicale entre toutes les nations. Cette victoire de l'homme, en ouvrant au monde des perspectives illimitées, souligne encore davantage la nécessité de résoudre le problème du désarmement. Tous les moyens et toutes les ressources dont dispose l'humanité pourraient alors être consacrés exclusivement au progrès commun, au lieu de servir à la fabrication de types toujours plus destructifs d'armes nouvelles.

La course aux armements, les essais d'armes de destruction massive, l'augmentation des crédits militaires, la politique de constitution de blocs agressifs, la création d'innombrables bases militaires sur le territoire d'Etats étrangers - et ceci est le fait de la politique des cercles agressifs des Puissances occidentales - la propagande haineuse contre les peuples pacifiques, tout cela entrave nos efforts dans la voie de la paix, tout cela empêche la sécurité de régner dans le monde et fait obstacle à la collaboration entre les peuples dans tous les domaines sur la base d'une coexistence pacifique. Les hommes du monde entier demandent qu'il soit mis fin à la course aux armements, que l'on réduise les armements et les forces armées, que l'on interdise les armes atomiques et à l'hydrogène. La solution de ces problèmes libérerait l'humanité de la crainte d'une guerre atomique, créerait les conditions nécessaires à une activité nouvelle, pacifique et créatrice, éliminerait le lourd fardeau que les armements font peser sur les travailleurs, libérerait des ressources importantes qui pourraient être consacrées au développement de l'économie nationale des pays insuffisamment développés, permettant ainsi d'élever le niveau de vie et d'augmenter le bien-être des populations.

Aussi, la question du désarmement a-t-elle été à juste titre placée au premier rang dans la liste des points de notre ordre du jour. Notre tâche consiste maintenant à comprendre les raisons pour lesquelles une question si

importante, après douze années de discussions aux Nations Unies, n'a pas encore pu être réglée par un accord. Il convient d'en tirer des conclusions positives et de prendre des décisions qui permettront de progresser dans la voie d'une solution de ce problème.

La conception du désarmement, nous la trouvons avant tout et en principe dans la Charte des Nations Unies. Nous la retrouvons, de façon plus concrète, dans les résolutions bien connues adoptées par l'Assemblée générale en 1946 et en 1954. La situation actuelle souligne le fait que l'accord relatif au désarmement doit être notre tâche essentielle. Le titre de ce point de l'ordre du jour, d'ailleurs, en fait foi. Le facteur le plus important, c'est la réduction substantielle des armements et des forces armées, l'interdiction des armes atomiques et à l'hydrogène, l'élimination de ces armes dans l'arsenal des Etats et la création d'un système efficace et garanti de contrôle de la mise en oeuvre de telles mesures.

Durant douze années de pourparlers sur la question du désarmement au sein des Nations Unies, l'Union soviétique, fidèle à sa constante politique de paix, n'a cessé de présenter une série de résolutions sur lesquelles un accord au sujet du désarmement aurait pu être fondé. Cet accord ne pouvant être réalisé que si tous les intérêts de tous les participants sont pris en considération, l'Union soviétique a toujours tenu compte des propositions faites par les autres pays. Mais, les Puissances occidentales n'ont jamais voulu de cette solution; elles ont même peu à peu renoncé à des propositions qui émanaient d'elles et dont elles demandaient énergiquement l'acceptation. Ainsi, les Puissances occidentales ont empêché et continuent d'empêcher tout succès dans le domaine du désarmement; c'est ainsi qu'elles ont agi autrefois, par exemple, lorsque nous examinions ici la question des étapes pour la réduction des forces armées et des armements de type classique et pour la réduction des forces armées des cinq grandes Puissances à des niveaux divers.

Au cours des pourparlers, les Etats-Unis et leurs alliés du bloc de l'Atlantique posèrent des conditions préalables de plus en plus nombreuses et en firent dépendre l'adoption de diverses propositions. C'est ainsi que, systématiquement, il fut mis obstacle à tout accord.

Au Sous-Comité de la Commission du désarmement, à Londres, les Etats-Unis et leurs alliés eurent à nouveau recours à cette tactique mais il est vrai en y apportant quelques variantes. Si nous analysons l'attitude adoptée par les Puissances occidentales, nous sommes obligés de conclure que les Etats-Unis et leurs alliés, en réalité, ne désirent pas d'accord sur le désarmement. Toutes les négociations, tous les débats sur le problème du désarmement leur servent à duper et à calmer l'opinion publique, leur permettent de masquer la course aux armements qui fournit aux monopoles des bénéfices toujours plus considérables.

Les documents officiels publiés aux Etats-Unis en juin de cette année montrent que, de 1950 à 1956, les dépenses militaires des Etats-Unis ont plus que triplé. Dans cette augmentation énorme des dépenses militaires, la part du lion est faite aux armes atomiques. Ces dernières années, les unités militaires américaines ont été équipées des types les plus divers d'armes nucléaires, à un rythme accéléré; du reste, les effectifs des forces armées et les quantités d'armements de type classique ont également été augmentés. D'après les données

officielles, les forces terrestres des Etats-Unis ont, pendant cette période, été augmentées de presque 50 pour 100. Le nombre des unités navales a également augmenté de plus de 50 pour 100 et le nombre des unités militaires aériennes américaines a plus que doublé.

Grâce à la conclusion de divers pactes militaires et accords, les Etats-Unis ont entraîné dans leurs desseins plus de quarante Etats; ils ont aménagé des centaines de bases militaires sur tout les continents. En fait, les bases américaines existant sur le territoire des autres pays et les blocs agressifs équipés d'armes atomiques viennent encore aggraver la tension internationale et augmenter le risque d'une guerre atomique. Les milieux dirigeants des Etats-Unis s'obstinent à vouloir constituer un front d'agression, armé jusqu'aux dents, dirigé contre les pays socialistes.

Cette politique des Etats-Unis au sujet du désarmement - politique fondée sur la menace - se manifeste de la manière la plus flagrante dans l'attitude des Etats-Unis au sujet du problème essentiel que soulève le désarmement, à savoir l'interdiction des armes nucléaires.

La proposition contenue dans le projet de résolution (A/C.1/L.179) présenté le 29 août par les Etats-Unis et d'autres Puissances, ne contient pas un mot sur l'interdiction de l'arme atomique et des armes à l'hydrogène, bien que, depuis des années, l'Assemblée générale négocie sur ce point et que, dans ses résolutions, elle a confirmé qu'il était indispensable d'interdire les armes atomiques et à l'hydrogène dans le cadre d'un accord général.

Les armes nucléaires constituent l'essentiel de la stratégie politique et militaire des Etats-Unis d'Amérique; c'est pour cela - et non pas parce qu'ils en ont besoin, comme ils l'affirment, pour se défendre- qu'ils rejettent systématiquement toute proposition tendant à interdire l'arme nucléaire;; les Etats-Unis ne veulent pas la supprimer de leurs armements.

Les Puissances occidentales mettent, à tout accord sur le désarmement, la condition préalable que certaines questions politiques fassent d'abord l'objet d'un règlement : par exemple, la question allemande, la question du Moyen-Orient. Ceci découle de la déclaration commune faite, le 29 juillet de cette année, par les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et la République

fédérale d'Allemagne. Dans cette déclaration, il est dit en toutes lettres qu'un accord général sur le désarmement présuppose la solution du problème de l'unification de l'Allemagne. Or, il est notoire que ce sont les Etats-Unis et leurs alliés qui mettent obstacle à la réunification de l'Allemagne par des méthodes pacifiques, - ce à quoi l'accord de Posdam les oblige.

Aujourd'hui, la création d'une Allemagne unie, pacifique et démocratique est rendue impossible, avant tout, par le développement militariste et anti-démocratique de l'Allemagne occidentale appuyée par les Etats-Unis et par le fait que cette partie de l'Allemagne joue un rôle de plus en plus grand dans les groupes agressifs de l'Occident. Les Puissances occidentales veulent ignorer qu'il y a, sur le territoire allemand, deux Etats allemands et que leur unification est l'affaire des Allemands eux-mêmes. Lorsque les Etats-Unis déclarent qu'ils ne concluront un accord sur le désarmement que lorsque la question allemande aura été résolue, étant donné que le gouvernement Adenauer s'oppose coûte que coûte à la réunification pacifique de l'Allemagne, ce jeu de cache-cache ne sert qu'à stimuler les desseins des militaristes d'Allemagne occidentale et toutes les tentatives de sabotage du désarmement. Une telle position ne permet ni de résoudre le problème du désarmement ni de régler la question de la réunification de l'Allemagne. Une telle position ne sert qu'à favoriser les intérêts des milieux agressifs des Puissances occidentales et de la République fédérale d'Allemagne; elle porte préjudice à la fois aux intérêts du peuple allemand, des peuples d'Europe et à la cause générale de la paix.

Quant au Moyen-Orient, les milieux agressifs des pays impérialistes y font naître un état de tension constante. En intervenant par la force dans les affaires intérieures des pays de cette région, en ayant recours à la pression et à la menace, ces milieux espèrent réprimer le mouvement de libération nationale des peuples arabes et même liquider l'indépendance nationale de ces peuples.

M. David (Tchécoslovaquie)

Les cercles dirigeants des Etats-Unis d'Amérique qui veulent s'assurer l'hégémonie dans cette région et la transformer en base militaire, utilisent leurs alliés de l'OTAN comme instrument de provocation militaire, ces derniers temps contre la Syrie qui a refusé d'accepter la doctrine Dulles-Eisenhower et qui, soi-disant, menace ses voisins. Tout le monde comprend combien ces affirmations sont dénuées de tout fondement. La Syrie est un Etat pacifique, qui ne menace personne et qui veut se développer dans la paix. Il est indispensable cependant que les impérialistes renoncent à la politique de menace et d'intervention dans les affaires intérieures de la Syrie et des autres pays du Proche-Orient, qu'ils renoncent à toute menace contre leur indépendance et leur souveraineté.

De même que dans le cas de l'Allemagne, faire dépendre la solution du problème du désarmement du règlement de la situation dans le Proche-Orient, c'est vouer à l'échec, à l'avance, les pourparlers.

Lorsqu'il fut devenu évident que les Puissances occidentales refusaient un accord général sur le désarmement, l'Union soviétique proposa l'adoption de mesures partielles de désarmement. Il est bien compréhensible que nous préférions un accord général de désarmement car cela permettrait d'écarter plus efficacement la menace d'un conflit militaire et de donner aux peuples des perspectives concrètes de coexistence pacifique durable. Mais si un tel accord ne peut être obtenu actuellement, il faut alors faire au moins les premiers pas dans cette voie, même s'ils sont limités. Les pourparlers de ces derniers mois ont montré que les Puissances occidentales empêchaient systématiquement un accord sur le désarmement, même sur des mesures partielles de désarmement. L'an dernier encore, le représentant du Canada à la Commission du désarmement des Nations Unies, déclarait que la prise de mesures partielles aurait une influence politique telle qu'elle créerait sans doute un climat favorable et propice aux négociations en vue du règlement de questions politiques plus importantes. A leur tour, ces pourparlers permettraient de faire de nouveaux pas dans la voie du désarmement.

Cependant, dès que l'Union soviétique eut présenté un programme de mesures de ce genre, les Puissances occidentales perdirent tout intérêt envers un désarmement partiel et recommencèrent à faire dépendre le désarmement de conditions préalables.

Dans la proposition présentée le 29 août au Sous-Comité de la Commission du désarmement, les Puissances occidentales lient les diverses mesures partielles de désarmement. Elles déclarent, dans ces propositions, que les divers accords sont

M. David (Tchécoslovaquie)

inséparables les uns des autres et qu'elles ne souscriront à aucun engagement sur les diverses propositions avant que les autres aient été acceptées. Ainsi les Puissances occidentales s'opposent à des mesures concrètes même partielles de désarmement. L'adoption et la mise en oeuvre rapide de mesures partielles auraient cependant une grande importance à l'heure actuelle. La confiance entre les peuples en serait renforcée et ainsi seraient créées des conditions meilleures pour un accord général sur l'ensemble du désarmement.

L'une des questions fondamentales du problème du désarmement est l'interdiction des armes atomiques et nucléaires. Le caractère de ces armes, le fait que les armes atomiques et la propagande de guerre atomique qui y est liée, rendent plus grave la tension internationale, tout cela témoigne du caractère urgent de cette mesure mais les Puissances occidentales, pour des raisons bien connues et dont j'ai déjà parlé, ne veulent pas de l'interdiction de l'arme nucléaire. La délégation tchécoslovaque considère pourtant qu'il faut accepter au plus tôt la proposition de l'Union soviétique selon laquelle les Etats disposant d'armes nucléaires s'engageraient, de façon temporaire d'abord, à ne pas utiliser cette arme pendant cinq ans. A l'expiration de ce délai, si un accord général sur le désarmement n'est pas intervenu, cette question serait à nouveau étudiée dans le cadre des Nations Unies.

La délégation tchécoslovaque considère que la conclusion d'un accord même temporaire tel que celui proposé par l'Union soviétique constitue une mesure indépendante qui ne doit être conditionnée par rien d'autre. C'est une mesure constructive et utile. Si un accord de ce genre existait, même s'il ne visait que des mesures partielles, il créerait des conditions favorables à un accord plus général sur le désarmement, qui comprendrait aussi l'interdiction complète des armes thermonucléaires et leur élimination de l'arsenal des Etats. Il faut également tenir compte de l'importance qu'aurait la conclusion d'un tel accord pour la détente internationale. La confiance entre les Etats s'en trouverait renforcée et cette confiance est absolument nécessaire si l'on veut arriver à un accord général sur le désarmement.

La question de la fin des expériences relatives aux armes atomiques et à l'hydrogène revêt en ce moment un caractère particulièrement urgent et important. Si le fait de l'existence et du stockage de ces armes représente une menace dangereuse, les expériences font courir des dangers certains à la santé et à la vie

M. David (Tchécoslovaquie)

des hommes dans le monde entier. L'augmentation du taux de la radioactivité à la suite des expériences sur les armes thermonucléaires est, de l'avis de nombreux savants du Royaume-Uni et des Etats-Unis, certaine dans un avenir immédiat, même si les expériences prennent fin dès maintenant. Les affirmations des représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis en sens contraire, les tentatives qu'ils font pour minimiser ce danger, ont pour but de justifier leur refus d'accepter une interdiction immédiate de procéder à de nouvelles expériences. Si les Puissances occidentales ne veulent pas mettre fin aux expériences sur les armes atomiques et à l'hydrogène, la proposition de l'Union soviétique relative à un arrêt des expériences pour une durée de deux ou trois ans à dater du 1er janvier de l'an prochain, et de la création d'un contrôle international et d'autres mesures de contrôle, constitue une attitude constructive qui permettrait de résoudre ce problème. Un accord n'est nécessaire que sur un arrêt temporaire des expériences et si cet accord n'éliminerait pas, il est vrai, la menace qui découle de l'existence même des armes atomiques, il empêcherait cependant le perfectionnement de ces armes. Il arrêterait également l'augmentation du taux de radioactivité qui résulte directement des expériences sur les armes atomiques et à l'hydrogène. De plus, il rendrait plus facile un accord en vue de l'interdiction des armes nucléaires et sur le désarmement en général. Tout cela contribuerait à renforcer la confiance entre les Etats, à réduire les tensions dans le monde. C'est pourquoi nous considérons que les bienfaits d'un tel accord sont indubitables.

Il me faut réfuter l'affirmation du représentant du Royaume-Uni, qui, lundi dernier, déclarait ce qui suit : "La suspension des essais en tant que mesures isolées mettrait en danger la sécurité et ne la renforcerait pas" (A/C.1/PV.869, page 17).

La Tchécoslovaquie s'est souvent exprimée en faveur de l'arrêt immédiat et inconditionnel des essais d'armes atomiques. L'Assemblée nationale de la République tchécoslovaque, dans une déclaration du 1er août 1956, tenant compte de la volonté du peuple tchécoslovaque, appuyait à l'unanimité cette demande. Beaucoup de délégations se sont fait l'écho de cette demande à la présente session.

Le représentant du Japon, pays auquel l'expérience a fait connaître les terribles conséquences de la guerre atomique, prenant la parole à cette Commission, a souligné la nécessité d'interdire immédiatement l'arme atomique et ses essais. On sait que l'opinion publique japonaise exige l'interdiction immédiate et inconditionnelle des expériences d'armes nucléaires. Il convient de regretter que ce désir n'ait pas été reflété dans le projet de résolution présenté par la délégation japonaise. La proposition japonaise, de même que la proposition des Puissances occidentales, fait malheureusement dépendre la fin des expériences nucléaires de la solution des autres aspects du problème du désarmement. L'obstacle à la solution de cette question d'un intérêt brûlant pour l'humanité est constitué par la position des Puissances occidentales et surtout des Etats-Unis qui ne veulent pas régler ce problème de façon indépendante et qui lient sa solution à celle d'autres problèmes très complexes de désarmement.

Dans sa déclaration du 10 octobre, le représentant des Etats-Unis a renoncé à adopter une attitude séparée envers le problème de l'arme nucléaire. Il a admis qu'il était possible de discuter l'arrêt des expériences dans le contexte général des propositions des Puissances occidentales du 29 août qui, comme condition préalable, demandent l'interdiction de la fabrication du matériel fissile à des fins militaires. L'arrêt des fabrications des matières fissiles à des fins militaires, comme le proposent les Puissances occidentales, ne présuppose pas du tout l'arrêt de la production d'armes atomiques à l'hydrogène sur la base des matières fissiles déjà existantes. Ce qui signifie que le nombre d'armes atomiques à l'hydrogène, au lieu de diminuer, continuerait d'augmenter.

De plus, il n'y a pas, dans ces propositions, un seul mot sur l'interdiction des armes atomiques à l'hydrogène. Ainsi, on rend légitime en quelque sorte l'utilisation de l'arme atomique.

La proposition des Puissances occidentales rendrait encore plus difficile la solution du problème posé par l'interdiction de l'arme atomique et son élimination complète des armements des Etats. Ce n'est que dans le cas où l'arrêt de la production de matières fissiles dans des buts militaires serait lié à l'interdiction de fabriquer et d'utiliser les armes nucléaires, et à l'obligation d'en liquider les stocks, que cette mesure serait un pas en avant et que serait écarté

le danger d'une guerre atomique. Cependant, la proposition des Puissances occidentales n'est qu'un écran derrière lequel on continuerait de stocker les armes nucléaires.

La solution du problème des armes nucléaires est de nature plus compliquée du fait qu'à l'heure actuelle les Etats-Unis d'Amérique envoient ce que l'on est convenu d'appeler des armes atomiques statiques en dehors des frontières des Etats-Unis. Ils arment les unités américaines stationnées dans des bases situées en territoire étranger, dans le cadre des pactes militaires agressifs, notamment dans le cadre de l'OTAN. Des plans sont élaborés, selon lesquels des armes atomiques seront livrées à d'autres pays. Ces mesures rendent beaucoup plus tendues les relations internationales et font courir de graves dangers à la paix du monde.

Il est indispensable que les Etats disposant d'armes atomiques s'engagent, comme le propose le mémoire au Gouvernement soviétique, sur la base d'un accord commun, à ne pas permettre que des armes atomiques soient transportées en dehors de leurs frontières, et s'engagent à ne pas mettre ces armes à la disposition d'autres Etats ou de blocs militaires. La mise en oeuvre de cette mesure partielle diminuerait le risque des armements atomiques et ce serait un pas en avant vers un accord réaliste et plus vaste sur le problème de l'armement nucléaire en général.

Comme je l'ai déjà dit au cours de la discussion générale, le Gouvernement tchécoslovaque s'est félicité de l'initiative du Gouvernement de la République populaire polonaise qui a proposé de renoncer à la fabrication des armes atomiques sur le territoire de la République populaire polonaise si la République fédérale allemande et la République démocratique allemande concluaient un accord dans ce sens, si cette obligation était appliquée sur l'ensemble du territoire allemand, conformément aux propositions déjà faites par la République démocratique allemande.

Pour réduire la tension dans le monde et assurer la sécurité en Europe, le Gouvernement tchécoslovaque s'est déclaré prêt à appuyer les propositions du Gouvernement de la République populaire polonaise et, dans les mêmes conditions,

à renoncer à la fabrication et à la conservation sur son territoire des armes atomiques.

Le Gouvernement tchécoslovaque est mû par la considération suivante : il y a dans une partie de l'Allemagne des bases atomiques appartenant à des Etats étrangers. On y parle ouvertement des plans de réarmement de l'armée d'Allemagne occidentale avec des armes atomiques, notamment. Des plans y sont dressés, conformément auxquels la République fédérale allemande, en dépit de toutes ses obligations internationales, aurait la possibilité de produire elle-même des armements atomiques. La Tchécoslovaquie, l'une des premières victimes de l'expansion de l'impérialisme allemand, comprend bien le danger que l'ont courir à la sécurité de la Tchécoslovaquie comme à la paix en Europe et dans le monde, la politique de construction de bases atomiques sur le territoire de la République fédérale allemande, et l'équipement de l'armée de l'Allemagne occidentale avec des armes atomiques.

Cette politique est profondément contraire à l'intérêt de la paix et fait peser une menace directe sur tous les peuples d'Europe. Les autres voisins de l'Allemagne devraient le comprendre eux aussi. Les Puissances occidentales qui favorisent cette politique comptent sur l'armée de l'Allemagne occidentale pour mettre en oeuvre leurs plans stratégiques. Elles considèrent que c'est là un facteur important dans un éventuel conflit militaire. L'Allemagne occidentale est transformée en base dangereuse d'agression atomique en Europe. Voici pourquoi la Pologne et la Tchécoslovaquie, pays voisins de l'Allemagne qui, pendant la deuxième guerre mondiale, ont beaucoup souffert de l'agression de l'impérialisme allemand, considèrent qu'elles sont obligées de tout mettre en oeuvre pour écarter la menace d'une nouvelle agression de ce genre.

Nous sommes persuadés que la République populaire polonaise et la République tchécoslovaque étant prêtes à souscrire à un tel accord, celui-ci serait facilité et aurait une grande importance si des armes nucléaires étaient introduites et envoyées dans les territoires de l'Allemagne, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. Un climat serait ainsi créé en Europe, qui favoriserait sans aucun doute la détente dans cette région et dans le monde entier.

M. David (Tchécoslovaquie)

Si une telle mesure concrète était prise - mesure accueillie favorablement dans de vastes couches en Allemagne occidentale elle-même - cela signifierait qu'une grande partie de l'Europe se trouverait à l'écart de cette zone d'armements atomiques et cela faciliterait le désarmement et la liquidation des armes nucléaires à l'échelle mondiale.

Nous pensons que tous les peuples pacifiques, et surtout les peuples d'Europe, qui ont autant souffert que nous dans le passé, sont en faveur de l'initiative prise par la République populaire polonaise et la République tchécoslovaque.

Nous appuyons également les autres propositions de mesures partielles contenues dans le memorandum du Gouvernement soviétique. Elles ont pour but de renforcer la paix et la sécurité en Europe. Nous donnons notamment notre appui à la proposition tendant à ce que les forces armées des Etats-Unis, de l'Union soviétique, du Royaume-Uni et de la France, stationnées en Allemagne, soient réduites d'un tiers ou dans une autre proportion convenue. Nous approuvons aussi la proposition de conclure un accord sur la réduction des forces armées des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France, stationnées sur le territoire d'Etats membres de l'OTAN et des forces armées de l'Union soviétique stationnées sur le territoire d'Etats signataires du Traité de Varsovie.

Nous appuyons sans réserve les propositions du Gouvernement soviétique concernant l'examen de la question de la liquidation des bases militaires installées sur le territoire d'autres Etats. La solution de ce problème est à l'heure actuelle indispensable, d'autant plus que, dans nombre de ces bases, il y a ou il y aura sous peu des unités et des armes atomiques, ce qui accroît la menace d'une guerre atomique.

La délégation tchécoslovaque comprend l'importance des propositions tendant à la réduction des forces armées des Etats-Unis, de l'Union soviétique et de la Chine à un effectif qui pourrait aller d'un million à 1.500.000 et celles du Royaume-Uni et de la France à l'effectif de 650.000. Nous comprenons aussi l'importance de la proposition tendant à réduire de 15 pour 100 les armements de type classique au cours de la première étape de la réduction des forces armées, de même que celle de la proposition tendant à réduire les budgets militaires de 15 pour 100 pour la première étape de la réduction des forces armées et des armements.

M. David (Tchécoslovaquie)

Les propositions contenues dans le memorandum du Gouvernement soviétique réfutent les affirmations mensongères des Puissances occidentales, selon lesquelles l'Union soviétique, en présentant des propositions sur l'interdiction des armes nucléaires, n'est guidée que par le désir de maintenir sa prépondérance dans le domaine des armements classiques. Ainsi est démontrée la bonne volonté de l'Union soviétique, qui a fait des concessions aux Puissances occidentales. Cette contribution importante ne peut que faciliter la solution du problème général du désarmement.

Quant au problème du contrôle, il est utilisé par les Puissances occidentales pour mettre obstacle à l'adoption de mesures concrètes de désarmement. On sait que les mesures de désarmement doivent être accompagnées d'un contrôle international. L'Union soviétique a fait des propositions appropriées dans ce sens, prévoyant la création d'un organe international de contrôle dans le cadre du Conseil de sécurité. Le Gouvernement soviétique a réitéré sa proposition de constituer sur une base de réciprocité, dès la première étape du désarmement, des postes de contrôle sur le territoire des Etats, dans les grands ports, aux noeuds ferroviaires et sur les autoroutes, de façon à veiller à ce qu'il ne puisse y avoir aucune concentration dangereuse de forces armées ou d'armements.

En ce qui concerne la question de la photographie aérienne, il faut reconnaître que cette mesure, prise en elle-même, ne permettra pas le moins du monde de résoudre le problème du contrôle du désarmement et, même, ne pourra empêcher une attaque par surprise. La délégation tchécoslovaque estime que ces deux problèmes doivent être résolus en relation étroite avec celui de la création de la confiance indispensable entre Etats, notamment entre les grandes Puissances. Pour éliminer la tension existant dans les relations entre Etats, pour créer le climat de confiance nécessaire, il faudrait mettre fin à la propagande de guerre, comme l'a déjà demandé une résolution adoptée par l'Assemblée générale en 1947. Si la propagande de guerre atomique, notamment, prenait fin, les relations entre Etats seraient bien meilleures.

Il convient également de développer la collaboration dans l'intérêt de tous, particulièrement dans le domaine économique. Le rétablissement de relations commerciales normales, sans discrimination, favoriserait une coexistence pacifique véritable entre tous les pays.

Des liens culturels et scientifiques devraient également être créés, comme l'a à nouveau demandé une résolution récemment adoptée par la Troisième Commission de l'Assemblée générale.

Le développement des relations entre Etats créerait des conditions plus favorables et plus saines dans les relations internationales. Il serait alors possible de régler les problèmes complexes du désarmement.

En recherchant la voie de conditions plus favorables pour les négociations sur le désarmement, on ne peut manquer de déclarer qu'il faut améliorer la composition et les méthodes de travail de la Commission du désarmement des Nations Unies et de son Sous-Comité. La composition de ces organismes est telle qu'au Sous-Comité, par exemple, à part l'Union soviétique, ne siègent que des pays membres de l'OTAN, liés par des plans d'agression. Une telle circonstance ne facilite certes pas un accord acceptable pour tous. Il ne fait aucun doute que si l'on admettait au sein du Sous-Comité des Etats Membres des Nations Unies qui ont un intérêt véritable au désarmement et au renforcement de la paix, les travaux de cet organisme en seraient facilités.

Le mémorandum sur les mesures partielles de désarmement, présenté à la présente session de l'Assemblée générale par le Gouvernement soviétique, ouvre la voie à la conclusion immédiate d'un accord sur l'une quelconque des mesures partielles proposées. La délégation tchécoslovaque se félicite de ces propositions et elle leur accorde son appui sans réserve. Il s'agit de propositions partielles, mais concrètes. Si elles étaient adoptées, il serait plus facile de régler le problème du désarmement; la tension internationale serait réduite, sinon dissipée, et la confiance indispensable serait créée entre les divers Etats.

La République tchécoslovaque fait tout ce qui est en son pouvoir pour lutter contre la préparation d'une nouvelle guerre, pour renforcer et développer la coexistence pacifique entre les Etats. Le Gouvernement tchécoslovaque fait tout pour faciliter la solution du problème du désarmement. En 1955 et en 1956, la Tchécoslovaquie a déjà réduit, à deux reprises, ses forces armées.

Le moment est venu de mettre fin aux pourparlers stériles et prolongés sur le désarmement. Il faut, de la façon la plus sérieuse, s'attaquer à la solution concrète du problème. Il faut regretter que les Puissances occidentales ne se montrent pas prêtes à examiner le fond des choses. S'il en était autrement, comment pourrait-on expliquer l'attitude des représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni qui déclarent, au cours de cette discussion, que les propositions de l'Union soviétique ne sont faites qu'à des fins de propagande? De l'avis de ma

délégation, les propositions soviétiques sont parfaitement claires; elles s'attaquent à la racine même du problème du désarmement. C'est ainsi que les interprète l'opinion publique du monde. Ces propositions sont faites dans l'intérêt des peuples, dans l'intérêt de la cause du désarmement. C'est la raison pour laquelle elles sont appuyées dans une telle mesure.

Le Gouvernement tchécoslovaque a toujours donné son appui - et il continuera de le faire - à toutes les propositions destinées à favoriser la coexistence pacifique, la solution du problème du désarmement, l'interdiction des armes atomiques et à l'hydrogène et leur élimination des armements des Etats. Nous avons toujours déclaré que nous étions prêts à participer à des mesures efficaces et justes visant à cette fin.

C'est dans cet esprit que la délégation tchécoslovaque consacrera tous ses efforts, au cours de la présente session, pour que nos pourparlers soient couronnés de succès et pour qu'un changement utile pour la paix intervienne, à la douzième session, dans le domaine des négociations relatives au désarmement.

La séance est levée à 12 h. 45.